



BULLETIN MUNICIPAL

POULE-LES ÉCHARMEAUX

Été 2017

N°63

Le mot du Maire

Françoise Mélinand nous a quittés le 26 mars et après la sidération et le chagrin une évidence s'est imposée à nous : il fallait continuer et poursuivre tout ce qui avait été initié, pour le bien de la commune et pour honorer la mémoire de notre maire. Nous renouvelons à sa famille notre soutien.

Les travaux dans la commune suivent leur cours avec l'installation et le réaménagement de la bibliothèque dans la salle polyvalente. Les lecteurs, petits et grands, pourront bientôt retrouver calme et sérénité dans un lieu plus ouvert sur l'extérieur et plus sécurisé. La mairie et l'agence postale occuperont bientôt le même bâtiment avec des travaux en cours de réalisation.

HVA Culture nous a enchantés le 6 juin avec le spectacle "Musique des Indes" et nous retrouverons le CCAB sur la commune le 5 juillet avec "Histoire du monde en neuf guitares". L'Épicerie Culturelle fera son retour avec quatre dates sur l'été.

Et, bien sûr, notre rendez-vous incontournable de la Pause Gourmande dans cet espace du col des Écharmeaux qui lui est maintenant dédié et qui convient à tout le monde. Venez nombreux, de nouvelles surprises vous y attendent.

Joëlle Couleur



Renouée bistorte
en mai à la zone humide

Les manifestations

JUILLET

- Mercredi 5** : Festival en Beaujolais : Histoire du monde en 9 guitares
- Vendredi 7** : Épicerie culturelle à 11h.
- Samedi 8** : Écurie des lapins : Rallye voitures anciennes
- Samedi 8** : Concours de pétanque et feu d'artifice des pompiers
- Dimanche 9** : Festival de musique à Saint Just d'Avray
- Samedi 22** : Concours des amis de la Boule Montagnarde
- Samedi 29** : Fête espagnole des classes en 2
- Samedi 29** : Repas des propriétaires chasse en Pey

Dans ce numéro

AOÛT

- Vendredi 4** : Épicerie culturelle à 11h.
- W/E 5 et 6** : Pause gourmande aux Écharmeaux
- Mardi 15** : Fête d'été École Saint Martin
- Vendredi 18** : Épicerie culturelle à 11h

SEPTEMBRE

- Samedi 9** : Forum des Associations et accueil des nouveaux arrivants
- Dimanche 10** : Vide-greniers du comité des fêtes
- Samedi 16** : Tournoi de pétanque interclasses : par les classes en 8
- Samedi 16** : Sortie des anciens pompiers
- Dimanche 17** : Journée du patrimoine aux Écharmeaux

Informations pratiques	P : 2
Comptes rendus des conseils municipaux	P : 3 à 6
Déclaration de ruches. Plan communal de sauvegarde.	P : 6
Fleurissement de la commune. Déménagement de la bibliothèque.	P : 7
École publique. Pause gourmande	P : 8
École St-Martin.	P : 9
La parole aux Associations	P : 9 à 12

BULLETIN MUNICIPAL

INFORMATIONS MUNICIPALES

MAIRIE

Ouverture au public :

Lundi, vendredi : **14h00-17h00**

Mardi, mercredi, jeudi, samedi : **9h00-12h00**

Tel. : 04 74 03 64 48

Fax : 04 74 03 68 71

adresse mail :

secretariat@poulelesecharmeaux.fr

Fermeture :

14 et 15 juillet

du 14 au 22 août inclus

Recherches généalogiques :

vendredi 15h00-16h30

Adresse du site internet :

<http://www.poulelesecharmeaux.fr/>

AGENCE POSTALE

Horaires d'ouverture :

Mardi : **8h00 -12h00**

Mercredi : **10h00 -12h00**

Jeudi : **8h00-12h00**

Vendredi : **8h00-12h00/14h00-17h30**

Samedi : **8h00/12h00**

Tel. : 04 74 60 14 79

Fermeture : samedi 15 juillet

du 12 au 28 août

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Horaires

Jeudi de 16h à 18h et samedi de 9h30 à 11h30

Dès sa réouverture dans son nouveau local.

ATTENTION :

Les articles pour le prochain bulletin municipal
doivent parvenir

avant le 08 SEPTEMBRE 2017

N'hésitez pas !

Sur le parking près du cimetière



A votre disposition sur les points stratégiques du territoire, des conteneurs "Le Relais" vous permettent de déposer :

- Vêtements (usagés ou en bon état) ;
- Linge de maison : draps, serviettes, torchons...etc (usagés ou en bon état) ;
- Chaussures (en bon état uniquement et attachées par paires) ;
- Petite maroquinerie : sac à main, ceintures...etc (en bon état uniquement).

Tout don est à bien déposer dans un sac fermé.

L'association Le Relais trie les dons. Ce qui est en bon état sera revendu à bas prix. Les vêtements et le linge de maison en mauvais état seront recyclés en isolant ou en chiffons.

Office de Tourisme du Beaujolais Vert

Information :

Office de tourisme du Beaujolais Vert
Lac des Sapins

04 74 89 58 03

accueil.cublize@beaujolaisvert.com

www.beaujolaisvert.com

Lamure sur Azergues

Jours et horaires d'ouverture d'avril à septembre :

Mardi, mercredi et vendredi : 9h-12h et 14h-18h

Samedi : 9h-13h

DÉCHÈTERIE de St NIZIER d'AZERGUES

Horaires d'été : (du 1er avril au 31 octobre)

Lundi de 14h à 18h

Mercredi de 10h à 12h et 14h à 18h

Samedi de 10h à 18h

BULLETIN MUNICIPAL

COMPTES RENDUS DES CONSEILS

Conseil du 17 mars 2017 à 20 h 30

Présents : BÉROUJON Jean-Baptiste, CARRET Monique, CHAMPALE Aymeric, CODELLO Raphaël, COULEUR Joëlle, DÉAL Nicolas, DESMONCEAUX Jean-Marc, FIMBEL Anne, FLÈCHE Colette, HOFFMANN Vincent, LA-BROSSE Bernadette, PETIT Isabelle, TRONCY Jean-Marc

Absents excusés : MÉLINAND Françoise pouvoir à TRONCY Jean-Marc ; VIGNE Muriel pouvoir à COULEUR Joëlle

Retard : CHAMPALE Aymeric

Secrétaire : COULEUR Joëlle

Approbation du compte rendu du conseil du **17 février 2016** : à l'unanimité (14 voix)

Délibérations :

ENEDIS convention de servitude Écharmeaux : il est nécessaire d'établir une convention de servitude avec ENEDIS (ex ERDF) sur deux parcelles, ZT 247 et ZT 260, entre Les Écharmeaux et le chemin des Terres, pour le passage d'une canalisation souterraine. Le conseil décide, à l'unanimité, de consentir cette servitude à ENEDIS et donne son autorisation pour signer la convention s'y rapportant.

Convention document d'urbanisme numérisé (PLU) : la commune reste responsable de l'élaboration de son document d'urbanisme, de son suivi et, en particulier, de sa mise à disposition au public. Dans le but d'accélérer les projets de construction, l'État souhaite améliorer l'accès aux documents d'urbanisme et aux servitudes d'utilité publique et a créé, dans ce but, un portail national de l'urbanisme (Géoportail de l'Urbanisme ou GPU). Cette démarche se réfère aux avantages rappelés par le Conseil National de l'Information Géographique (CNIG) à savoir :

- . construire une mémoire collective et pérenne,
- . mieux échanger l'information entre les collectivités, les professionnels et les citoyens,
- . simplifier l'accès aux documents grâce au système d'information géographique (SIG).

Une convention sera établie entre la COR, l'État, représenté par le Directeur Départemental des Territoires du Rhône (DDT) et la Commune de Poule-Les Écharmeaux. Le conseil décide d'approuver la mise en place de cette convention, donne son autorisation pour signer celle-ci et tout document s'y rapportant.

Arrivée : Aymeric CHAMPALE.

Démarche « zéro pesticide » (demande de subvention) : dans le cadre de son 10^{ième} programme l'Agence de l'Eau RMC apporte son appui financier aux collectivités souhaitant s'engager dans une démarche d'ensemble « zéro pesticide » au titre de la pollution diffuse. Sous réserve d'avoir réalisé un plan de désherbage et de communiquer auprès des habitants, les investissements en techniques et matériels alternatifs à l'usage des pesticides sont aidés. Les taux de subvention peuvent aller jusqu'à 80 %. Le plan de désherbage étant établi, la commune envisage de réaliser les dépenses nécessaires à sa mise en œuvre (matériel, communication, sensibilisation...). Le Conseil Municipal décide de solliciter auprès de l'Agence de l'Eau RMC l'octroi d'une subvention pour le financement de ces dépenses et donne son autorisation pour signer tout document se rapportant à ce dossier. Vote à main levée par 14 voix pour et 1 voix contre.

Noms des rues : en complément de la délibération du 30/09/2016 une nouvelle voie qui part de la route du Bourg sur le chemin rural n° 35 sera nommée « Impasse Buissonnière ».

Le conseil décide de procéder à la dénomination de cette voie, précise que les crédits nécessaires seront inscrits au budget, vote à l'unanimité.

Budget primitif de la commune : présentation au conseil d'un budget qui s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes. Section fonctionnement : 719 574 €, section investissement : 521 939 €. Le budget est accepté à l'unanimité par vote à main levée (15 voix).

Les taux d'imposition resteront inchangés : TH : 7,64% ; Foncier Bâti : 10,46 % ; Foncier non Bâti : 29,36 %, proposition acceptée à l'unanimité.

Subventions aux associations : montant global de 9100 €. Pour chaque subvention, les conseillers ayant un intérêt dans l'association dont il est question ne participent pas au vote. Propositions acceptées.

Budget primitif de l'eau : présentation au conseil d'un budget qui s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes. Section exploitation : 46 700 €, section investissement : 398 500 €, accepté à l'unanimité.

Fixation du tarif de l'eau : tarif de 0,875 € HT le m³ conservé, le prix de l'abonnement reste inchangé ; propositions acceptées à l'unanimité.

Questions diverses :

CNI : la nouvelle procédure pour les cartes d'identité entre en vigueur au 21 mars 2017. Il faudra désormais effectuer une pré-demande en ligne puis se rendre dans une commune ayant un dispositif de recueil des demandes, Lamure, Beaujeu, Monsols, dans notre secteur.

Cérémonie du 8 mai : à 19 H.

Invitation de la Fédération Départementale des Chasseurs du Rhône à une réunion à Poule le 4 avril à 19 H 30 à la cabane de chasse.

Commission bâtiments et appel d'offres : réunion le 20 mars à 20 H.

Réunion de la COR : en vue de répertorier les terrains disponibles sur chaque commune le 27 mars à Lamure à 20 H.

Patrimoine : réunion le 27 mars à 17 H avec les personnes intéressées.

Plantations massifs commune : le samedi 20 mai à 9 H (conseillers, personnes disponibles).

BULLETIN MUNICIPAL

Noms des rues : trois devis ont été reçus, dans la semaine ils seront examinés et choisis.

L'Association des familles serait d'accord pour vendre des plançons comme le faisait l'Association « Les Mains Vertes » mise en sommeil récemment par manque de bénévoles.

PROCHAIN CONSEIL : vendredi 21 avril à 20 H 30

Le conseil du 21 avril a été avancé au 18 avril

Conseil du 18 avril 2017 à 20 h 30

Présents : BASSY Jean-Marc, BÉROUJON Jean-Baptiste, CARRET Monique, CHAMPALE Aymeric, CODELLO Raphaël, COULEUR Joëlle, DÉAL Nicolas, DESMONCEAUX Jean-Marc, FIMBEL Anne, FLÈCHE Colette, HOFFMANN Vincent, LABROSSE Bernadette, PETIT Isabelle, TRONCY Jean-Marc, VIGNE Muriel

Secrétaire de séance : FLÈCHE Colette

Délibérations :

Élection du Maire

Nomination d'un secrétaire de séance et de deux assesseurs pour tous les votes à bulletins secrets.

Vincent Hoffmann, premier adjoint, procède à la lecture des documents officiels notamment les articles L2122-1 à L2122-17 du code Général des Collectivités Territoriales puis demande qui est candidat au poste de Maire. Mme Joëlle Couleur se présente comme candidate.

Mme Joëlle Couleur est élue à bulletins secrets avec 14 voix **pour** et 1 bulletin blanc.
Elle est proclamée Maire et immédiatement installée dans sa fonction.

Nombre d'adjoints

Madame le Maire propose la création de 3 postes d'adjoints.

Le conseil municipal décide, à bulletins secrets, d'approuver avec 14 voix **pour** la création de ces 3 postes.

Élections des adjoints

Une seule liste d'adjoints a été proposée.

Le conseil municipal décide, à bulletins secrets, avec 13 voix **pour** et 2 bulletins nuls, la nomination des adjoints suivants :

1er adjoint : HOFFMANN Vincent
2ème adjoint : VIGNE Muriel
3^{ème} adjoint : TRONCY Jean-Marc

Délégation au Maire

Le conseil municipal peut déléguer au Maire des missions dans 28 domaines : modifications de l'article L.2122-22 complété par la loi n°2014-1655 du 29/12/2014 (article 44) et modifié par la loi n°2014-257 du 28/02/2017.

Madame le Maire procède à la lecture de ces 28 domaines et cite ceux qui seront délégués.

Le conseil accepte à **l'unanimité**, par bulletins secrets, ces délégations au Maire.

Indemnités Maire et Adjointes

Mme le Maire propose qu'à compter du 1^{er} mai 2017, les indemnités soient fixées aux taux suivants :

pour le Maire : 34,4% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique

pour les adjoints : 13,20% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.

Le conseil municipal accepte à bulletins secrets et à **l'unanimité** cette décision.

Questions diverses :

Élections présidentielles : rappel des horaires pour les tours de garde et rappel du vote obligatoire avec pièce d'identité.

Nom des rues : très prochainement deux plaques seront posées (place de l'Église et route de Plaisance).

BULLETIN MUNICIPAL

Convention avec VHB : la compensation de la COR (8971,20€) sera versée chaque année par la commune à VHB jusqu'en 2020.

Plusieurs invitations : - Maison Familiale Rurale de Lamure sur Azergues pour l'AG le 28 avril à 17h.
- Président du Département du Rhône pour un concert de Gospel à St Romain en Gal le 29 avril à 20h30.
- Théâtre de Villefranche pour le spectacle UBU le 13 mai à Lamure sur Azergues à 20h30.

Révision PLU : réunion publique le 31 mai à la salle des fêtes à 20h.

Plantation des fleurs : le 20 mai à 9h30.

PROCHAIN CONSEIL : vendredi 19 mai 2017 à 20 H 30.

Conseil du 19 mai 2017 à 20 h 30

Approbation des comptes rendus des conseils du 17 mars et du 18 avril 2017 : à l'unanimité.

Modifications de l'ordre du jour

Mme le Maire demande d'ajouter la délibération : élection des membres du CCAS (accord à l'unanimité).

Les votes auront lieu à bulletin secret : Jean-Marc Desmonceaux et Isabelle Petit seront assesseurs.

Délibérations :

Délégation du conseil municipal au maire au titre des articles L.2122-22 du code général des collectivités territoriales et L.213-34 du code du patrimoine.

Mme le Maire présente à nouveau les délégations 1, 3, 6 et 11 et propose au vote la délégation 15, non déléguée le 18 avril 2017 qui concerne les droits de préemption.

Le conseil vote à l'unanimité et à bulletin secret cette délégation.

SYDER

Il y a lieu de désigner un délégué SYDER et son suppléant par votes à bulletin secret.

Jean-Marc Troncy est candidat pour être titulaire. Le conseil accepte à l'unanimité.

Jean-Marc Desmonceaux se présente comme suppléant. Le conseil accepte avec 14 voix **Pour** et 1 vote **nul**.

Membres CCAS

Le centre communal d'action sociale est régi par les dispositions de Code de l'action sociale et des familles (article L123-4 et suivants et R.123-1 et suivants).

Mme le Maire propose de fixer à 4 le nombre de membres élus et de membres des associations nommés par le maire. Le conseil accepte à l'unanimité et à bulletin secret ce nombre.

La liste des membres élus composée de Muriel Vigne, Monique Carret, Isabelle Petit et Colette Flèche est acceptée à l'unanimité et à bulletins secrets.

Les membres nommés sont : Madame Ballon Anne-Marie, Madame Hoffmann Patricia, Madame Prothery Séverine et Monsieur Perche Daniel.

Commissions d'instruction

Il s'agit de modifier les commissions qui ont vocation à travailler tout au long du mandat (Article L2121-22 du code général des collectivités territoriales).

Il est proposé de voter à bulletin secret mais le conseil décide de voter à main levée.

Le nombre de 10 commissions et les compositions sont acceptées à l'unanimité. La liste sera affichée en mairie et inscrite sur le site de la commune.

Le point sur la commission « Travaux/Bâtiments »

Les travaux du transfert de la mairie ont commencé. Un appel d'offres a été relancé sur le lot menuiserie suite à un désistement qui pourra occasionner un peu de retard.

Le déménagement de la bibliothèque est en cours. A ce jour, tout est en cartons et le déménagement se fait samedi 20 mai. Orange viendra mardi 23 mai installer la liaison internet des ordinateurs.

Un désinsectiseur a été contacté pour éradiquer les mouches dans différents locaux (salle de musique principalement).

Questions diverses

1 – Elections législatives : tours de garde des 11 et 18 juin

2 – Arrêté de la Préfecture pour « vigilance sécheresse » envoyé le 17 mai 2017

3 – Bilan d'activité annuel de la Bibliothèque envoyé par le Département

4 – C.O.R. : Le SCOT Beaujolais (Schéma de Cohérence Territoriale) couvrait 4 territoires. La COR a décidé d'élaborer un nouveau SCOT sur son territoire. Le 12 juin, les élus des communes vont visiter l'ensemble du territoire (en car). Le 13 juin et le 7 juillet : travail en ateliers.

5 – CCAB : le projet « Ça coule de source » sur 2017–2019 démarre. Il faudrait deux ou trois référents sur la commune. Les réunions se tiendront le 14 juin à Beaujeu, puis le 29 juin à St-Bonnet-les-Bruyères..

6 – Courrier : concernant un camion sr le RD 385, le problème a été évoqué.

7 – Courrier du futur propriétaire du Moulin à Lafont. Ce moulin est en limite de zone inondable. Une demande est faite pour réaliser une surverse en mettant un tuyau sous la voie communale.

8 – AG de l'ADHA : mardi 23 mai à 18 h.30 à la salle des fêtes de Cbambost-Allières.

9 – Conseil d'Ecole n° 3 le 15 juin à 17 heures

BULLETIN MUNICIPAL

10 – Jardins partagés le vendredi 2 juin à 14 h30 organisé par le CAUE (Conseil d'architecture et d'urbanisme et de l'environnement) à Lyon 1^{er}.

11 – Zone humide : réhabilitation prévue. Une première réunion a eu lieu lundi 15 mai avec de nombreux partenaires (dont de nombreux membres de la COR)

12 – Journées du Patrimoine : 16 et 17 septembre. Thème autour de la jeunesse. Possibilité de faire une découverte des Écharmeaux le 17/09 avec Anne Fimbel, et recherche d'animations de sculptures.

13 – Une série policière en réalisation à LYON. Jeudi 1^{er} juin, une scène sera tournée sur la RD 385 (vers la Croizillette).

14 – Epicerie Culturelle : passage les vendredis à 11 h 30 les 9 et 23 juin, le 14 juillet, les 4 et 18 août, le 15 septembre

15 – Proposition du Guide Michelin pour pose d'une plaque à l'entrée du camping (129 € HT).

PROCHAIN CONSEIL : vendredi 30 juin à 20 h.30.

Déclaration annuelle de ruches : Du 1^{er} septembre au 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, **dès la première colonie d'abeilles détenue.**

Elle participe à :

La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,

La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,

La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le **1^{er} septembre et le 31 décembre.**

Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>



En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

Mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr Téléphone : 01 49 55 82 22

A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1^{er} janvier et le 31 Août 2017. Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2017).

LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Pour faire face aux catastrophes et aux sinistres majeurs : tempête, crue, forte chute de neige, pluie torrentielle, canicule, accident grave de la circulation, attentat... , notre commune doit disposer d'une organisation de gestion de crise et de mobilisation des moyens humains et matériels,

Le P.C.S. (Plan communal de sauvegarde) répond à cet impératif. Il s'agit d'un outil réalisé à l'échelle communale sous la responsabilité du Maire. Il prévoit l'organisation nécessaire pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques encourus.

Il est actuellement en cours d'élaboration et sera opérationnel avant la fin de l'année. Il sera consultable en Mairie et sera complété par le DICRIM (document d'information communal sur les risques majeurs).

Contenu du plan :

- le recensement des risques connus et des moyens disponibles
- la détermination des mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes
- la fixation de l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité
- les modalités de mise en œuvre des mesures d'accompagnement, de soutien et d'information de la population.

BULLETIN MUNICIPAL

FLEURISSEMENT DE LA COMMUNE

Le printemps arrivé, les gelées terminées il a fallu penser à regarnir massifs et jardinières. La date du 20 mai au matin avait été retenue et un appel fut lancé aux jardiniers bénévoles pour cette opération fleurissement.

C'est ainsi que tôt ce samedi-là le village se transforma très vite en une fourmilière. Le conseil municipal, nos deux agents municipaux et des bénévoles, dont des membres de l'association « Les Mains Vertes » (mise en sommeil), se sont réparti plusieurs centaines de plantes qui vont venir égayer le village cet été.

Vers 11 heures la plantation terminée, tous se réunirent autour d'un bon casse-croûte sur la place des platanes avec le soleil en prime...

Un grand merci encore à toutes ces personnes venues donner de leur temps pour l'embellissement de notre bourg.



DÉMÉNAGEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE

La journée s'est poursuivie avec le déménagement de la bibliothèque par des bénévoles de celle-ci, les conseillers et les agents municipaux. Tout cela dans la bonne humeur et la convivialité.

Le réaménagement se fera dans un deuxième temps en concertation avec la bibliothèque départementale de Limas et sa référente, Florence Perrichon.



BULLETIN MUNICIPAL

ÉCOLE PUBLIQUE

Comme chaque année, le troisième trimestre est riche en sorties, animations et manifestations. Les différents projets touchent à leur fin, encore une fois l'année scolaire a filé à toute allure !

Juste avant les vacances de printemps, les élèves de CM ont bénéficié d'une journée d'animation par l'association de la Prévention Routière. A l'issue des activités théoriques, ils se sont entraînés sur la piste routière puis ont passé le permis cycliste. Nous remercions la municipalité pour son soutien dans la réalisation de cette action.

En mai, les élèves de maternelle, CP et CE se sont rendus au cinéma de Chauffailles pour voir le film « Monsieur Bout-de-Bois » qui a bien plu et est en cours d'exploitation dans les classes.

Dans le cadre de la liaison école / collège, les élèves de CM ont participé à une rencontre sportive en athlétisme. Celle-ci s'est déroulée sur le plateau sportif du collège et a regroupé plus d'une centaine d'élèves. Nos petits poulons ont énormément apprécié cette action et demandent déjà si elle sera reconduite l'année prochaine !

Emilie et Carole, du CCAB, sont venues nous présenter leur spectacle « Drôles de bêtes », humour, sciences et talent étaient au rendez-vous !

Chez les CM, une journée a été consacrée à l'étude de l'écosystème forestier, une intervenante de la fédération des Chasseurs du Rhône, nous a fait découvrir et approfondir nos connaissances sur la faune et la flore locales. Nous remercions chaleureusement les chasseurs de la commune qui nous ont accompagnés lors de la sortie sur le terrain.

L'infirmière scolaire du collège de Lamure interviendra dans notre école pour initier les plus grands au secourisme et aborder différents thèmes liés au fonctionnement du corps humain.

Une sortie de fin d'année a été organisée au parc zoologique du PAL, petits et grands ont énormément apprécié cette journée d'une grande richesse !

La fête de l'école se déroulera le 24 juin, avec spectacle des enfants et kermesse.

Pour les inscriptions, vous pouvez contacter Mme Desbat, Directrice de l'école publique, au 04.74.03.70.66. Les élèves sont accueillis à partir de deux ans.

L'équipe enseignante.

PAUSE GOURMANDE

La 9ème édition de la manifestation « Pause gourmande et métiers d'art en Beaujolais Vert Nature » aura lieu le samedi 5 août de 14 h à 21 h et dimanche 6 août de 10 h à 19 h au Col des Écharmeaux avec le soutien de la Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien.

Cet événement est aujourd'hui inscrit dans le paysage des grandes manifestations du Beaujolais Vert. Il regroupe plus d'une quarantaine d'exposants, producteurs de terroir en Bio et culture raisonnée, artisans d'art, artistes, créateurs... L'occasion de les rencontrer, de découvrir leur métier, leurs passions avec des démonstrations des savoir-faire, dégustation, ventes et animations diverses, le tout dans une ambiance conviviale et champêtre.

Ce rendez-vous annuel progresse chaque année tant par la qualité des produits présentés, que par la décoration qui interpelle les visiteurs, mais aussi par sa convivialité.

Contact & renseignements :
Office de Tourisme du Beaujolais Vert
Lac des Sapins
69550 CUBLIZE
04 74 89 58 03
accueil.cublize@beaujolaisvert.com
www.beaujolaisvert.com



Pause gourmande 2016

BULLETIN MUNICIPAL

ÉCOLE SAINT-MARTIN



Un dernier trimestre a éclos !

Voilà déjà dix mois que les écoliers ont posé leurs cartables dans la classe. Chacun a pris ses marques, progressé à sa vitesse, grandi et s'est épanoui tout en s'appuyant sur l'ensemble de l'équipe pédagogique qui fait tout pour répondre aux besoins de chacun.

Ce dernier trimestre d'école a été basé sous le signe de l'éclosion.

L'éclosion avec l'aboutissement de projets et la mise en place d'autres.

C'est ainsi que nous avons commencé le mois d'avril par les traditionnels poissons que chaque élève a pu coller dans le dos de ses parents. Les petits ont également réalisé une pieuvre géante à l'aide de bouchons plastiques pendant que les grands amélioreraient leur technique de dessin en faisant des animaux et un bel œuf pour Pâques.

Éclosion également avec l'installation d'une couveuse. Durant 21 jours, nous avons observé la douzaine d'œufs et avons attendu avec patience leur éclosion. Celle-ci fut récompensée avec la naissance de 2 poussins, deux compères qui ont trouvé leur place dans la classe des petits. Ils ont été rejoints depuis par 3 autres poussins d'une autre couvée. Nous remercions d'ailleurs le généreux donateur. Dès qu'ils seront assez grands, ils trouveront un beau poulailler dans la cour de l'école.

Qui dit œuf, dit... Chocolat... et dit ... Pâques ! Afin de garder l'esprit de cette fête, la classe des grands a participé au chemin de croix organisé par la paroisse. Ce qui a permis à nos gourmands de profiter des chocolats le dimanche !

Intéressons-nous maintenant aux autres projets :

Les grands ont continué leurs exposés personnels. Encore de beaux sujets traités.

Les CP-CE-CM ont reçu leurs récompenses pour la participation aux concours mathématiques.

Les parents se sont mobilisés pour une matinée travaux. Ainsi un peu de tri a été fait, une table de ping-pong a été installée, quant au jardin il a été entretenu afin d'aménager le poulailler.

La fin du mois de mai et le début du mois de juin ont vu la concrétisation du plus gros projet de l'année, notre classe verte « la montagne au printemps ». Durant 4 jours les élèves des écoles Saint Nicolas de Myre de Grandris, Notre Dame de Claveisolles et Saint Martin de Poule se sont retrouvés au Collet d'Allevard. Soit 96 enfants au total de la grande section à la sixième. Cette classe était axée sur la culture de la montagne et le sport. Voici les activités que les enfants ont pu pratiquer : la randonnée à la découverte de la faune et de la flore, la course d'orientation, l'étagement de la montagne, le rallye-photo, la cani-randonnée (randonnée tractée par un chien de traîneau), la randonnée avec un goûter trappeur, la visite de la ville et des thermes d'Allevard. Sans oublier les jeux et les veillées où chacun s'est amusé. Les enfants et les adultes sont revenus avec des souvenirs plein la tête mais aussi de la fatigue après ces journées à 1450 mètres d'altitude.

Enfin, l'ensemble de la communauté éducative a terminé de rédiger le projet éducatif de notre établissement.

Il nous reste seulement à souhaiter aux lecteurs un bel été et à vous donner rendez-vous le 15 août pour notre traditionnelle fête.



SAPEURS POMPIERS

Quelques informations concernant les sapeurs-pompiers.

Depuis maintenant plusieurs années la section de Jeunes Sapeurs-Pompiers existe au sein des casernements de Poule/Chénelette et Lamure. Celle-ci est aujourd'hui composée de 16 jeunes âgés de 12 à 16 ans. Le cursus se passe en 4 ans à partir de l'âge de 12 ans. Pendant ces quatre années, de septembre à juin, les JSP apprennent le métier de sapeurs-pompiers à travers des cours théoriques et pratiques, qui ont généralement lieu à Poule le mercredi soir et une partie sportive ayant lieu à Lamure le vendredi soir. La partie pratique est évaluée chaque année au travers du congrès départemental lors d'un concours de manœuvre incendie (en eau) et secours à personne. La partie sportive permet à nos jeunes de s'exprimer au travers des différents cross d'entraînements et départementaux. A l'issue de ces quatre ans les JSP sont diplômés du « Brevet de Cadet » et peuvent intégrer un centre de secours.

Si vous, ou votre enfant, êtes intéressés contacter les lieutenants Audrey PERRAS et Dominique PLASSE, au 06 83 37 71 51 ou directement à la caserne. .

Nous vous attendons nombreux le 8 juillet pour le traditionnel bal des pompiers. A partir de 13 h 30 a lieu le concours de pétanque suivi d'un repas servi sur la place du village. Dès 19 h00 viendront ensuite le feu d'artifice et le bal gratuit.

BULLETIN MUNICIPAL

Le bureau a été voté le 26 février.

Présentation de notre bureau :

Président : Biwersi David
Vice-président : Barberet Paul
Trésorière : Perras Audrey
Trésorière adjointe : Forest Gaby
Secrétaire : Bertinier Marie-Claude
Secrétaire adjointe : Dussauge Nathalie



Les classes en 7 ont à peine terminé que les 8 sont déjà au travail, après plusieurs réunions de nombreux projets pour cette fin d'année. **Des dates à retenir : Concours de pétanque : le samedi 16 septembre 2017**

Bal des classes en 8 : le samedi 14 octobre 2017 **Vente d'huitres : le dimanche 24 décembre 2017**

La date des conscrits : Vendredi 27 Avril Défilé humoristique. Dimanche 29 Avril Fête des classes en 8

Les personnes des classes en 8 nouvellement arrivées sur la commune qui veulent participer aux conscrits et aux réunions peuvent contacter le président Biwersi David

Mail : davidbiwersi@laposte.net

Portable : 06.07.24.39.14

Ou consulter la page Facebook de la classe en 8

LES DIX GAGAS

Où est le flouze ? Interprété par "les dix gagas". Gros succès pour cette pièce de théâtre entièrement conçue par la troupe et qui pour la quatrième année consécutive a su faire rire les 250 personnes présentes. Une partie de la recette sera reversée à l'association Tek Taaba. Une autre partie ira à la ligue contre le cancer en mémoire de notre amie Joëlle Pinto et de notre maire Françoise Melinand, toutes deux emportées brutalement par cette maladie. Tel : 06 71 90 27 87





RÉVEIL DE LA MONTAGNE



C'est la fin de la saison pour le RMP, place aux vacances !

Fin juin rime avec fin de l'année scolaire mais pour les élèves de l'école de musique, rime aussi avec examens de solfège et auditions ... Nos 8 petits musiciens ont dignement passé les épreuves et réalisé un joli concert, chacun dans sa spécialité : percussions, saxophone, flûte... .

Rappelons que notre école a pour vocation d'éveiller les enfants à la musique, leur apprendre le solfège et un (ou plusieurs !) instruments qu'ils pratiqueront "sur les rangs", pour les concerts et les défilés. Le tarif est abordable puisque les professeurs sont presque tous bénévoles

L'un de vos enfants (ou petits-enfants...) s'intéresse à la musique ? N'hésitez pas à contacter l'un des membres du Réveil de la Montagne ou à vous rendre au forum des associations le 9 septembre à Poule les Echameaux.

Après un printemps bien rempli, riche en défilés de conscrits et animations, le RMP a organisé la Fête de la Musique, le 17 juin dernier. Merci au groupe et à l'ensemble des spectateurs pour leur présence !

Le début de l'été sera aussi marqué par le traditionnel Festival des 3 Vallées, qui se tiendra le 9 juillet à Saint Just d'Avray. Une belle après-midi musicale, réunissant toutes les générations et qui plait toujours autant au public ! Nous animerons également le défilé des pompiers pour le feu d'artifice le 8 juillet, l'occasion de nous retrouver avant la pause des grandes vacances.

Nos plus jeunes musiciens profitent des stages organisés à Cublize, pour se perfectionner, échanger avec des musiciens extérieurs et découvrir de nouveaux morceaux. Deux de nos saxophonistes, Pakita et Laura, participeront au stage début juillet, qui se clôturera par un concert, et Giovanni, percussionniste, ira à celui du mois d'août. Bravo à eux !

Certains musiciens ont également suivi quelques répétitions pour jouer dans l'orchestre du groupement pour le festival. Dès la rentrée, les répétitions reprendront en vue du concert de la Sainte Cécile le samedi 25 novembre auquel nous vous attendons, comme toujours, nombreux !

Le RMP sera présent, cette année encore, au vide-greniers, organisé par le Comité des fêtes, le 10 septembre.

Bonnes vacances musicales à tous !!!

FESTIVAL EN BEAUJOLAIS – CONTINENTS ET CULTURES

POULE-LES ÉCHARMEAUX | Mercredi 5 juillet | 18h30 | Salle des fêtes

A voir en famille !

Histoire du monde en neuf guitares

D'après le roman de l'Académicien Erik Orsenna et Thierry Arnoult (Fayard, 1996)

Par la Compagnie Sac à Son

Un spectacle musical comme un long voyage parmi les siècles et les peuples. Des pyramides d'Égypte aux champs de coton américains, de Louis XIV à Hendrix, la guitare connaît toutes les musiques.

Avec Françoise Danjoux (récit), Nicolas Frache & Kenny Bouillon (guitares) - Regard extérieur : Claire Truche

Tarifs : Plein 10 € | Réduit / Jeune 5 €

Points de vente : • OT Beaujolais Monts et Vignobles - BEAUJEU - BELLEVILLE - FLEURIE - MONSOLS

• Sur Internet : www.beaujolaisvignoble.com (rubrique billetterie) ou réseaux habituels

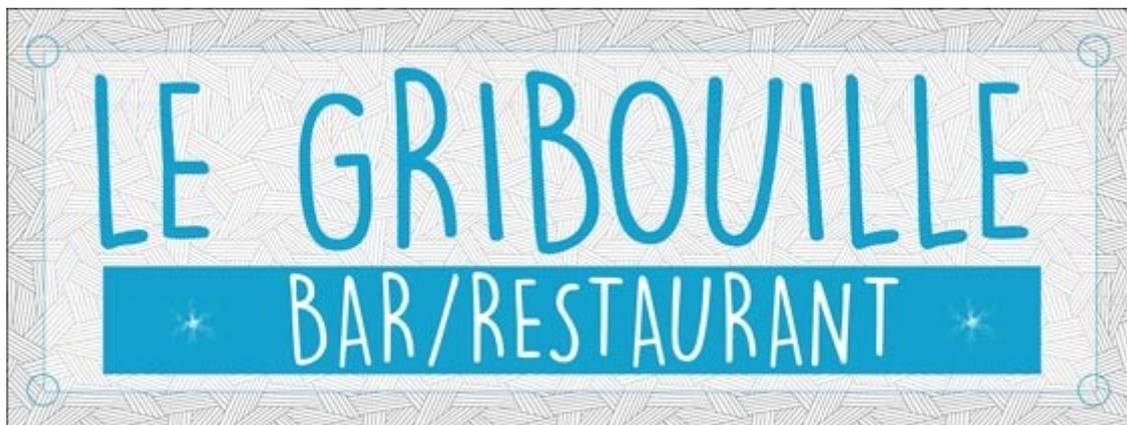
• CCAB – 73 rue de la Gare à Villefranche

Un événement organisé par le Centre Culturel Associatif Beaujolais en partenariat avec la Mairie de Poule-Les Écharmeaux, dans le cadre du 36^e Festival en Beaujolais – Continents et Cultures (27 juin au 2 août 2017).

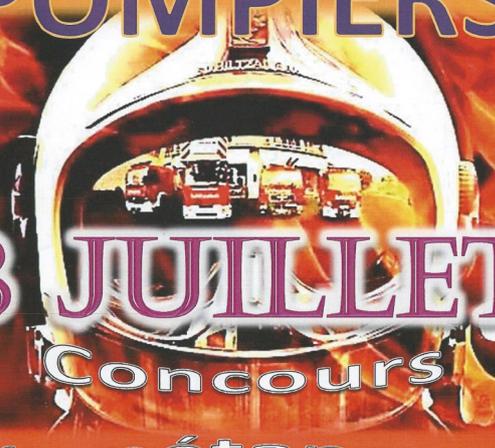
Renseignements et programme complet : 04 74 68 89 38 – www.ccab.fr



A DÉCOUVRIR DANS NOTRE COMMUNE



Bal des POMPIERS



8 JUILLET

Concours de pétanque

FEU D'ARTIFICE

13h30 Concours de pétanque : 12€ (doublettes primées)
19h Plateau repas : 12€ (sur place ou à emporter)
22h Feu d'artifice
22h30 Bal des Pompiers : Gratuit

Poule-Les Echarmeaux

ÉPICERIE CULTURELLE

POULE-LES ÉCHARMEAUX

Vendredi 7 juillet,

4 et 18 août

à partir de 11h

Sous le pommier vers l'agence postale



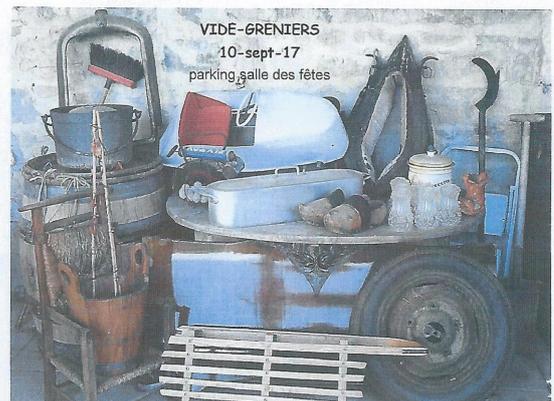
C'est gratuit !!! Venez nombreux

GYM L MUSIQUE DANSE
BENEVOLES O I 1901

FORUM DES ASSOCIATIONS

FAMILLES échecs ECOLES
FLEURS SAPEURS BOULES Marche Country
7 théâtre chasse champignons tennis cartes pêche

SAMEDI 9 SEPTEMBRE 2017 9 h 00 / 12 h 00
salle municipale

VIDE-GRENIERS

10-sept-17

parking salle des fêtes

VIDE - GRENIERS dimanche 10 septembre 2017 parking salle des fêtes

sans réservation inscription de 6 h 00 à 9 h 00 2 € le mètre linéaire

boissons restauration

renseignements 04 74 62 33 09 06 71 11 68 73 ampugieu@gmail.com